

## Les anthroponymes germaniques en Gaume sous l'Ancien Régime

### L'exemple d'Èthe [Vi 33] (1)

Le fascinant héritage que constitue l'ensemble de nos noms de famille n'a pas encore fini de nous étonner par la variété de ses richesses que, déjà, des perles rares viennent distraire la rigueur des formes originelles. En effet, dans la longue chaîne formée par la transmission des patronymes d'une génération à l'autre, des accrocs apparaissent quelquefois. Ils peuvent être de natures diverses et le passage d'un nom dans une aire linguistique différente n'est qu'un des facteurs qui contribuent à enrayer parfois la stable pérennité des formes patronymiques.

À côté des formes qui procèdent d'une évolution phonétique régulière, les cas sauvages qui apparaissent à la lisière du domaine germanique, par exemple, déroutent tout à fait le chercheur. Les mutations qui y naissent spontanément peuvent difficilement faire l'objet d'une « systématique » rigoureuse ; au contraire, elles semblent conditionnées par toute une série de facteurs dus plus souvent au hasard qu'aux lois de la stricte linguistique historique.

Il est difficile d'identifier toutes les variantes supposées d'origine germanique ; il est, cependant, des cas où cette

(1) Communication présentée au XLIX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique (Namur, 18-21 août 1988), dont le texte a été revu par J.-M. Pierret.

extraction apparaît irréfutablement à la seule lecture des documents.

À ce titre, la zone romane de Belgique entourée au nord et à l'est par des régions germanophones, constitue un terrain d'étude privilégié. Les quelques recherches que j'ai eu le plaisir d'effectuer concernent plus particulièrement la Gaume et le pays d'Arlon ; cela réduit considérablement le champ d'investigation et, partant, permet de se faire une idée assez précise sur le phénomène des « transfuges onomastiques ».

Les observations faites à Èthe sont tirées d'un mémoire de licence présenté à l'Université de Liège en 1986 (2).

(2) Paul MATHIEU, *Anthroponymie d'Èthe-Belmont. Étude étymologique et statistique des noms, prénoms et surnoms de 1472 à 1808*. Université de Liège, mémoire de licence, 1986.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES : B. : baptême(s) ; D. : décès ; D.F. : dénombrement des feux ; E.C. : état civil ; G.-D. : Grand-Duché de Luxembourg ; M. : mariages ; O.L. : œuvres de loi ; reg. : registre ; R.P. : registres paroissiaux.

ARCHIVES CONSULTÉES :

1. *Archives de l'État à Arlon :*

R.P. Èthe : B. M. D. 1777-1808. Le volume intitulé *Généalogie*. *Manuscrit Welter* contient la liste des mariages de 1668 à 1808 et une vingtaine de tableaux généalogiques.

*Divers renseignements sont extraits des registres paroissiaux suivants :*

- R.P. Arlon : B. M. D. 1662-1793 ;
- R.P. Aubange : B. 1618-1682, B. M. D. 1729-1797 ;
- R.P. Beckerich : B. M. D. 1673-1723 et 1740-1800 ;
- R.P. Halanzy : B. 1658, M. 1682, D. 1674-1797 ;
- R.P. Meix-le-Tige : B. 1672, M. 1724, D. 1696-1797 ;
- R.P. Messancy : B. M. D. 1674-1795 ;
- R.P. Saint-Léger : B. 1683, M. 1720, D. 1714-1796 ;
- R.P. Saint-Mard : B. M. D. 1743-1796 ;
- R.P. Sélange : B. 1665, M. 1666, D. 1740-1807 ;
- R.P. Tintange : B. M. D. 1680-1793 ;
- R.P. Tintigny : B. 1613, M. 1613, D. 1704-1796 ;
- R.P. Vance : B. 1590, M. 1698, D. 1697-1796 ;
- R.P. Villers-la-Bonne-Eau : B. M. D. 1761-1795 ;

*Autres documents consultés :*

- Registres de l'E. C. d'Èthe (1<sup>er</sup> cahier, avant 1810).
- *Dénombrements des feux* : n° 44 (ancien n° 39), Belmont, 1624 ;

Ce gros village, proche de Virton, est intéressant par sa position privilégiée au cœur du pays gaumais. Il est formé de deux sections principales d'égale importance, Èthe et Belmont (plus quelques dépendances : Gevimont, La Claireau et Hamawé).

Par anthroponyme germanique, on entend toutes les formes patronymiques d'origine allemande ou néerlandaise. Ces formes peuvent être classées de la même façon que dans la majeure partie du système anthroponymique occidental : patronymes issus d'un prénom, d'un toponyme, d'un nom de profession ou d'un surnom. Bien entendu, on ne tient pas compte des prénoms d'étymologie germanique qui ont suivi une évolution romane propre, *Henri* procède sans doute du germanique *Haim-Rik*, mais ne peut plus, pour autant, être encore regardé comme tel aujourd'hui.

Région romane par excellence, la Gaume n'est pas riche en noms de famille germaniques. À Èthe, on n'en trouve guère que 6 % (3). Il semble que ce soit là une proportion type. À Rulles [Vi 14], le pourcentage est tout à fait similaire : 6,4 %. L'éloignement de la frontière

n° 61 (ancien n° 38), Èthe, 1624; n° 259 (ancien n° 141), Èthe, 1659.

— *Œuvres de loi* :

a) *Belmont* : n° 341, 1625-1742; n° 342, 1742-1764; n° 343, 1764-1774.

b) *Èthe* : n° 1098, 1658-1746; n° 1099, 1746-1766; n° 1100, a. Justice, 1766-1778; b. Siège prévôtal de Virton et Saint-Mard, 1778-1779.

2. *Archives de l'État à Luxembourg* :

R.P. Boulaide : B. M. D. 1740-1815, Microfilms n°s 40-41;

R.P. Rédange : B. 1733, M. 1740, D. 1717-1820, microfilms n°s 139-140.

(3) Les dates extrêmes des périodes étudiées varient beaucoup d'un village à l'autre : Èthe, ca. 1625-1808; Meix-le-Tige, ca. 1700-1795; Rulles, 1713-1796; Villers-la-Bonne-Eau, 1761-1795; Tintange, 1680-1794; Aubange, 1729-1795.

ne l'influence d'ailleurs que très peu : Meix-le-Tige [Vi 36] n'accuse que 11,5 %. Plus au nord, dans le domaine wallon, la zone frontalière paraît offrir une osmose un peu plus grande. À Villers-la-Bonne-Eau [B 31], par exemple, on atteint 19 % de patronymes germaniques. Pour en revenir à la Gaume, le cas d'Halanzuy [Vi 48, arrondissement d'Arlon] est tout à fait intéressant. Gros bourg situé le long d'une grand-route relativement importante à la lisière du domaine germanique, les mouvements de population y étaient plus importants que dans les petits villages ; les 17 % d'anthroponymes germaniques (4) qu'on y relève entre 1658 et 1797 sont, à ce titre, tout à fait éloquentes. Il faut toutefois faire remarquer que deux dépendances d'Halanzuy, Battincourt et Aix-sur-Cloie, sont « luxembourphones ».

Plus particulier encore, est le cas d'Aubange [Vi 49, arrondissement d'Arlon]. Cette bourgade entoure le carrefour formé par les routes qui vont d'Arlon à Longwy et de Luxembourg à Virton. De tout temps, les mouvements de population y ont été assez importants. Du reste, les chiffres parlent d'eux-mêmes : à peine 36 % de patronymes germaniques pour un village théoriquement germanophone. Je dis « théoriquement » parce que le français, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup>s. en tout cas, y était compris par

(4) Ces pourcentages sont calculés sur l'ensemble des « familles souches » relevées dans un village (on appelle « famille souche » une famille ayant au moins trois actes de baptême à son nom dans les registres paroissiaux de l'Ancien Régime). Si l'on considère l'ensemble des formes patronymiques notées à Aubange, toutes variantes graphiques comprises, on atteint presque les 40 %. Mais, dans ce cas, il faudrait revoir aussi les stocks anthroponymiques étudiés dans les autres villages, il semble probable que les chiffres obtenus varieraient dans une mesure comparable à celle enregistrée à Aubange : les pourcentages que je donne apparaissent plutôt comme des indicateurs de tendance que comme des résultats précis et définitifs !

une bonne partie de la population (5). Aujourd'hui, d'ailleurs, le luxembourgeois y a pratiquement disparu. Ces 36 % sont de toutes façons bien faibles comparés aux 60-62 % de noms germaniques relevés à Tintange [B 34] (seul village germanophone, avec Beho, dans l'arrondissement de Bastogne).

Tous ces chiffres montrent à suffisance que l'implantation en Gaume — à Èthe en particulier — des patronymes germaniques est très faible. Il est vrai que la séparation linguistique ne facilitait guère les choses. En outre, dans les formes d'origine germanique (du moins dans celles identifiées avec certitude comme telles), un bon nombre d'anomalies apparaissent, témoins des difficultés rencontrées. En effet, plusieurs patronymes ont fait le voyage vers l'ouest au prix d'une modification plus ou moins importante de leur forme initiale. Les francisations que l'on observe sont fort inégales. Dans les cas les plus simples, on adapte simplement l'orthographe de la forme d'origine.

Certains cas sont très clairs : *Weber* passe à *Veber* ; *Altzing* devient *Alzin* (toponyme d'origine ; on a *Alzing*

(5) En 1880 à Aubange, sur une population de 660 habitants, on a 91 francophones et 266 bilingues (soit au total seulement 54 % des habitants parlant français). C'est plus important que ce que l'on observe dans les autres villages de l'*Arelerland*. Qu'on en juge plutôt :

Village	Population	Parlant français	%
Messancy	1837 habitants	275 personnes	14,9 %
Heinsch	1594 habitants	247 personnes	15,4 %
Tintange	644 habitants	310 personnes	48,1 % (sic)
Martelange	1238 habitants	213 personnes	17,2 %

Pour mémoire, dans la zone romane jouxtant la frontière :

Halanzy	2691 habitants	1139 personnes	67 %
(avec les deux dépendances germanophones !)			
Meix-le-Tige	641 habitants	603 personnes	94 %

(Chiffres d'après Émile TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, tome I<sup>er</sup>, p. 17.)

dans le département de la Moselle et *Alzingen* dans le canton de Luxembourg).

*Schmit* adapté en *Smitt* (et *Smitz*) peut davantage passer pour une transformation phonétique :

- *Hans Smitt dit le Polac c'étoit un allemand, marié à Èthe en 1669* (R.P., généalogie Welter, mariage n° 2);
- *Henri Smitz* (1672 dans Tandel III, p. 126).

Le groupe consonantique formé par la fricative prépalatale sourde *ʃ* et la nasale *m*, si fréquent en allemand, est inusité en gaumais, surtout à l'initiale (mais on peut le trouver dans des phrases comme : \**dès pwach mètus dins ...*). Le groupe formé par la fricative dentale sourde *s* et la nasale *m*, par contre, apparaît dans quelques mots comme : *s'asmète*, « se préparer », etc. Ceci dit, la forme *Smitt* peut n'être qu'une simple variante graphique n'ayant aucune incidence sur la prononciation. Les transformations phonétiques proprement dites sont souvent plus remarquables. Si les exemples glanés à Èthe sont relativement récents, il faut cependant noter qu'il est des formes plus anciennes qui laissent entrevoir une origine germanique, mais pour lesquelles les preuves d'une francisation font défaut. Observons plutôt les cas les plus évidents.

Le patronyme *Hameque* apparaît en concurrence avec son « ancêtre » germanique *Hama(c)ker* à Saint-Mard [Vi 38] dès 1768 :

- *Jean-Baptiste fils légitime de Pierre Le Rois et de Catherine Hamaker a été baptisé le 3<sup>e</sup> avril 1771* (R.P. St-Mard, fol. 80);
- *Jean-Baptiste fils ... de Catherine Hamaque ... baptisé le 16<sup>e</sup> d'octobre 1775* (R.P. St-Mard, fol. 102);
- *Pierre-Joseph fils ... de Catherine Hameque a été baptisé le 17<sup>e</sup> mars 1778* (*Ibid.*, fol. 113);
- *Jean-François fils ... de Pierre Lerois ... et de Catherine Hameque est né le 3<sup>e</sup> septembre 1779* (*Ibid.*, fol. 125);
- *dame barbe Célestine leroi, fille de ... Catherine hamaquer* (E.C. Èthe, M. 1809);
- *Catherine Hamager* (E.C. Èthe, D., an XI, fol. 3).

La présence simultanée dans les documents des deux formes *Hameque* (peut-être prononcée [*hamek*]) ? et *Hamak*,/ger montre à suffisance que la première n'avait pas totalement évincé la seconde. Il semble bien, toutefois, que la variante *Hame/aque* représente une prononciation populaire puisque nous la retrouvons à plusieurs reprises et à des années d'intervalle. La forme d'origine, *Hamacker* (que l'on note dans les registres paroissiaux d'Arlon), est un nom allemand de profession que l'on peut traduire par « fabricant de colliers pour animaux de trait » (6). L'adaptation gaumaise — si tant est que c'en soit réellement une — peut s'expliquer. Nous verrons plus loin que les finales des anthroponymes germaniques sont souvent escamotées ou estropiées dans la zone romane. En outre, l'alternance vocalique entre -a- et -è- est un phénomène qui se rencontre assez souvent en gaumais : comparer g. *Vart* « vert », *tchartchi* « chercher », etc. Cette alternance a/è s'observe en syllabe atone dans *Perpette*/Parpette :

- *Guillaume Parpette, forger de son stil* (1624, D.F. Èthe, fol. 9);
- *Jean Parpette* (2<sup>de</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> s., R.P. Èthe, D. 1785-1797, p. 1, note de Welter);
- *Pierre Capon, jeanne Perpette* (1677, *ibid.*).

Plus durable est la transformation qui affecte le patronyme *Treinen* (aphérèse du prénom *Catherine*). Les premiers représentants de cette famille (7), originaire de Beckerich (G.D., canton de Rédange) viennent s'installer à Saint-Léger [Vi 34] dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> s. en deux vagues successives. C'est là que le nom va passer à la forme *Treigner*, prononcée [tʀɛɲɛːʀ]. Les notations

(6) J. K. BRECHENMACHER, *Etymologisches Wörterbuch der Deutschen Familiennamen*. Limburg, 1957.

(7) Dont une descendante vient s'installer à Èthe au début du XIX<sup>e</sup> s. C'est ce qui explique que l'on traite son cas ici.

antérieures à 1790 conservent généralement la forme d'origine :

- *Jean-Nicolas Treinen marié à Marie Schmitt* (R.P. St-Léger, m. 24 sept. 1786, reg. E, p. 6);
- *Treinen Nicolas-Martin, mort le 16 Xbre 1787* (R.P. St-Léger, reg. E, p. 166).

La première exception apparaît en 1791 :

*L'an mil sept cent quatre vingt et onze le douze novembre fut baptisée à St-Léger Marie Barbe fille légitime de Nicolas Treinier* (R.P. St-Léger, reg. D, p. 92).

À partir de 1797, *Treigner* l'emporte définitivement :

- *Treigner Jean-Pierre baptisé le 7 brumaire an VII* (R.P. St-Léger, reg. F, p. 198);
- *Treigner Henry baptisé le 26 brumaire an X* (R.P. St-Léger, reg. G, p. 92).

La modification pourrait provenir d'une erreur de copiste, mais comment une coquille pourrait-elle expliquer un changement de prononciation ? En outre, un phénomène identique s'observe pour le même nom de famille à Vance [Vi 24], à une dizaine de kilomètres de Saint-Léger ! Là, les confusions entre les deux formes concurrentes sont plus fréquentes (8) :

- *Trenne Willibrod, né le 22 frimaire an XII*;
- *Treine François-Michel marié à Jeanne Jacob*;
- *Treignier Willibrod né le 18 juin 1821*;
- *Treinne Willibrod mort le 4 janvier 1826* (E.C. Vance).

On a encore des formes *Treignière* attestées en 1823, 1826 et 1832. Dans tous les cas, il semble bien que ce soit une seule et même famille. Il est malheureusement impossible, pour l'instant, de consulter les actes originaux de

(8) En 1987 on rencontre encore ce nom de famille sous la forme *Treigner* à Bonnert, Messancy, Saint-Léger, Longeau, Thy-le-Château, Wavre, Grez-Doiceau (dans ces trois derniers cas, il s'agirait plutôt d'un nom tiré d'un toponyme).

l'état civil et des registres paroissiaux (de plus, pour ces derniers, à Vance, les tables font défaut) ce qui permettrait de reconstituer une généalogie bien utile. De toute façon, l'évolution constatée ici peut très certainement soutenir la comparaison avec celle enregistrée à Saint-Léger !

Il reste que, jusqu'à présent, nous n'avons aucun élément qui puisse expliquer la romanisation de la forme germanique d'une manière satisfaisante. Le yod présent dans la forme allemande a mouillé la nasale. Le remplacement du *-en* final par *-er* (prononcé [ɛ:ʀ]) est plus délicat à interpréter. Tout au plus pouvons-nous constater une alternance similaire dans un nom de famille relevé à Aubange : *Hultier/é*. Ces deux variantes se partagent la grande partie des formes relevées au XVIII<sup>e</sup> s. ; évidemment, dans ce cas-ci, le *-r* final n'est pas prononcé, ce qui rend le comparaison avec le patronyme précédent un peu douteuse. Mais examinons plutôt les extraits d'archives :

- *Le 26 avril 1732 est née à Aubange et a été baptisée le 27 Marie fille de Jean Hultier ...* (R.P. Aubange, 2<sup>e</sup> reg., p. 5);
- *Le 17 décembre 1733 est né à Aubange ... Clément fils de Jean Hultier ...* (R.P. Aubange, 2<sup>e</sup> reg., p. 18);
- *L'an 1753, le 4 de juin ... est née ... Marie Goeury fille ... d'Anne Hultié ... parrain Charles Hultié, marrainn Marie Huiltié [sic]* (R.P. Aubange, 3<sup>e</sup> reg., p. 6).

Mais dans certains actes, on a des variantes en *-en* :

- *Ce jour d'huy 15 de l'an 1730 a été baptisé nicolas fils legitime de jean heltien ... parrain nicolas heltien d'athus ...* (R.P. Aubange, 2<sup>e</sup> reg., p. 1);
- *L'an 1751, le 6 d'octobre ... a été baptisée Barbe ... fille de ... Anne Hulgen ... la marraine barbe estienne veuve de Jean Hulgen* (R.P. Aubange, 2<sup>e</sup> reg., p. 4).

Quelques représentants de la famille sont partis s'installer quelques kilomètres plus au nord dans le domaine germanique, à Messancy et Sélange. Là, c'est systématiquement la forme en *-en* qui est privilégiée :

- 7 nov. 1794 ... *Nicolas Hultien filius Clementis Hultien et Catharinae Haus ex Athus* ... (R.P. Messancy, M., p. 69);  
— 16 déc. 1803 ... *J.-Bap. Hultgen, viduus Mariae Stoffel, faber ferarii ex Aubange* ... (R.P. Sélange, M., 1803).

Il semble bien que, de nouveau, nous soyons en présence d'un nom germanique romanisé. En effet, la forme d'origine paraît bien être *Hult(g)ien*, c'est la seule forme que nous rencontrons dans les villages « exclusivement » germanophones. À l'inverse, seule la forme *Hultier* va s'imposer en Gaume : ainsi à Baranzy [Vi 47], où une famille de ce nom est encore représentée de nos jours.

L'origine de ce patronyme n'est pas fort claire. Il peut s'agir d'un dérivé du thème *Huld*, *Hild* tiré de l'ancien haut allemand *hiltza*, « combat » (9), ou encore de la racine *Hul-* qui procède du germanique *Huwel* (10). Ce nom peut être mis en rapport avec d'autres patronymes germaniques : *Hülbert* (9), *Hoeltgen* (entre autres à Hachy, arrondissement d'Arlon).

Pour en revenir au seul village d'Èthe, j'ai relevé au moins trois autres formes d'implantation plus ancienne qui semblent aussi être d'extraction germanique et avoir subi une francisation plus ou moins prononcée.

*Vériter* [verite:r] pourrait être une variante du germanique *Vrijritter*, *Weyritter* (peut-être *frei Ritter*, « chevalier libre ») que l'on rencontre dans les registres paroissiaux et les registres de comptes de la fabrique d'église de Messancy (seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s.) (11).

*Cunche* (nom de famille figurant dans les listes de feux d'Èthe dès 1624 et que l'on retrouve dans les œuvres

(9) M. GOTTSCHALD, *Deutsche Namenkunde*. Berlin, 1954.

(10) J. HERBILLON, *Bull. Soc. Royale le Vieux-Liège*, VIII, 16.

(11) E. VROONEN, *Dictionnaire étymologique d s noms de famille de Belgique*. Bruxelles, 416, voit dans ce nom une contraction du flamand *van der Itter*.

de loi de Belmont jusqu'en 1665) semble procéder de l'allemand *Kunsch*, *Kuntz*, hypocoristiques de *Konrad* (12). *Salter* (famille originaire de Hayange, en France, dont une branche s'est installée en Gaume au XVIII<sup>e</sup> s.) remonte à *Zelter*, surnom allemand signifiant littéralement « cheval de parade, haquenée » (13).

Il est bien évident que des cas semblables doivent exister dans tous les villages de Gaume et de Wallonie ; en faire un relevé exhaustif réclamerait un travail de longue haleine. Cependant, certains cas ont pu être notés çà et là. À Arlon, par exemple, on a toute une série de variations affectant le patronyme *Biden* (variante de *Bideng*, toponyme d'origine ?) : *Bietten* (1746), *Bideng* (1751), *Bieten* (1752), *Bieteng* (1758), *Biding* (1765), *Bidein* (1768), *Bidet* (1772), *Bitaine* (1773) et systématiquement à partir du Régime Français), *Bittain* (1776), *Biteng* (1789) et, peut-être (dans ce dernier cas les liens de parenté ne sont pas formellement établis) *Betting* en 1650 (14). L'explication par un nom de lieu d'origine n'est pas la seule possible, mais elle me semble la plus plausible (15). La forme est surtout intéressante pour une autre raison ; le patronyme *Bitaine*, ignoré des anthroponymistes (16) apparaît fréquemment en Gaume : Virton, Meix-devant-Virton [Vi 27]. Bien que la parenté entre les Bitaine d'Arlon et ceux de Virton ne soit pas prouvée, l'analogie des formes est, pour le moins patente. De là à

(12) J. HERBILLON, *Bull. Soc. Royale le Vieux-Liège*, VIII, 141.

(13) M. GOTTSCHALD, *op. cit.*, 624. Toutefois, le patronyme *Zelt(n)er* peut aussi être traduit par : « boulanger, (celui qui cuit des) galette(s) » ; H. BAHLOW, *Deutsches Namenlexikon*, Frankfurt, 1985 (« Suhrkamp Taschenbuch », n° 65), 579.

(14) Indications dues à M. Alain Dumont, d'Aubange.

(15) On pourrait aussi songer à un surnom sur le luxembourgeois *Bidden*, « cuve ».

(16) J. HERBILLON, IX, 131, donne *Bidaine*, surnom sur le français *bedaine*.

conclure à une francisation d'une forme germanique dans les deux cas, il n'y a qu'un pas !

À côté de ces deux types de transformations (orthographiques et phonétiques), il en est un troisième beaucoup plus radical, à savoir le changement de nom patronymique. Certes, cette mutation n'apparaît pas que dans les seules formes germaniques, mais il faut bien constater que celles-ci y sont sujettes jusqu'à une époque très récente (fin du XVIII<sup>e</sup> s.).

Dans le Luxembourg germanophone, le patronyme est beaucoup moins stable qu'ailleurs. Dans certains cas, par exemple, à Tarchamps en 1760 (17), les enfants baptisés portent souvent le nom de la mère. Les noms attachés aux maisons (*Hausnumm*, pluriel *Hausnimm*) font aussi concurrence aux noms de famille; les confusions sont fréquentes (18) et, souvent, les premiers remplacent purement et simplement les seconds.

À Èthe, le cas le plus intéressant que j'ai noté concerne les descendants de *Nicolas Dernöden* originaire d'Ettelbruck (Lux.) qui est venu s'établir en Gaume à la fin du XVII<sup>e</sup> s. : *Nicolas Domange, son vrai nom Dernöden, natif d'Ettelbruck, mort à Èthe le 20 novembre 1710* (R.P. Èthe, généalogie Welter, fol. 12).

Le nom *Dernöden* que Brechenmacher (6) explique comme une forme dialectale de l'allemand *dort unten*, « là en dessous », peut difficilement avoir été simplement « confondu » avec la forme *Domange* (variante populaire

(17) Sur la situation linguistique dans les villages de Tarchamps et de Watrange, cfr. les remarques d'Élisée LEGROS, *La frontière des dialectes romans en Belgique*. Liège, 1948, 48.

(18) J'ai relevé des cas semblables à Boulaide (G.-D.), Rédange (G.-D.), Tintange [B 34] et Sélange (arrondissement d'Arlon). À propos des *Hausnimm*, on consultera N. VAN WERVEKE, *Die Familiennamen des Luxemburger Landes*. Luxembourg, Th. Schröll, 1900, 9-10.

de *Dominique*). Celle-ci ne peut guère être un de ces *Hausnimm* dont il a été question plus haut ; il faut donc conclure à un remplacement spontané par un « produit du terroir ». Il convient de signaler aussi que les filles dudit *Nicolas Domange* alias *Dernöden* se sont appelées *Nicolas* : *Catherine Nicolas, mariée à Ethe en 1718, ... fille de Nicolas Domange* (R.P. Èthe, généalogie Welter, fol. 12).

Ici encore, des cas apparentés doivent exister un peu partout. L'un des plus significatifs que l'on m'ait rapportés concerne la famille *Icker* de Tintigny [Vi 19]. En effet, les actes la concernant à la fin du XVII<sup>e</sup> s. montrent très nettement que la forme *Icker* a éliminé *Bucher* comme on peut en juger dans les exemples qui suivent :

- *Le 9 jan. furent alliez par Mariage Genesson bucher d'Ansa et jacqueline fille à Jean Nicolas du menil lez Breuvanne ...* (R.P. Tintigny, 1695, fol. 387);
- *Le 2 fut baptisé Jean fils légitime a Genneson Bucher (biffé) Iker et Jacqueline Nicolas sa fee ... [sic]* (R.P. Tintigny, février 1697, fol. 454);
- *Ce jour d'huit d'aoust troiziesme 1690 ... Geneson Icquer ...* (Œuvres de loi d'Ansart-Tintigny, fol. 34) (19).

Dans ce cas bien précis, on est bien en présence du remplacement d'un patronyme germanique par une autre, ce qui ne laisse pas d'étonner en plein cœur de la Gaume. *Icker* doit représenter un toponyme d'origine : on a un village de ce nom à quelques kilomètres au nord d'Osna-brück (20).

*Bucher* semble aussi un nom d'origine formé sur l'allemand *Buch*, « hêtre », mais il pourrait aussi indiquer la profession : *Bucher(er)*, « libraire » (21).

(19) Renseignements aimablement communiqués par M. Icker.

(20) À moins que l'on y voie un ancien prénom germanique *Ig-*(*h*)*ari* attesté dans sa variante *Ichier*.

(21) A. BACH, *Deutsche Namenkunde*, I, 236.

Reste à expliquer le remplacement du premier par le second. Je ne vois guère comme réponse possible à cette question que la fameuse utilisation du *Hausnumm*. Il n'est pas impossible que ce dernier ait survécu en concurrence avec le patronyme et, de ce fait, apparaisse de temps en temps dans les documents. Évidemment, cela semble surprenant en pays gaumais, mais le fait est là ! Il faut reconnaître que, phonétiquement, ces deux formes ne choquent pas outre mesure les habitudes romanes.

Que peut-on conclure de tout cela ? Il semble certain que, dans les zones romanes, les formes germaniques présentant une phonétique éloignée de celles du français ont tendance à être modifiées voire remplacées. À ce titre, le cas *Dernöden* / *Domange* est particulièrement éloquent.

Il est évident que de telles transformations ne peuvent être observées que par le biais de longues et patientes recherches généalogiques (22). Et, même à ce prix, les trouvailles intéressantes restent en grande partie le fruit du hasard. Plus que jamais apparaissent comme nécessaires les liens qui, fatalement, unissent la recherche anthroponymique et celle des membres d'une même famille ; cette famille qui se regroupe précisément autour de ce seul point de repère solide : son nom.

Paul MATHIEU.

(22) Je tiens d'ailleurs à profiter de cette occasion pour remercier MM. Pierre Hannick et Daniel Crouchs des Archives de l'État à Arlon pour l'aide inestimable que, sans cesse, ils m'ont apportée dans mes recherches. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à M. Jean-Marie Pierret pour l'amabilité avec laquelle il a relu et corrigé cet article.